

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 518

Rubrik: Reçu et lu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les alternatives de l'ours Panda

On les savait chacune très dynamiques, inventives et engagées; quand elles collaborèrent pour faire et publier une étude, le résultat est stupéfiant. La section suisse du WWF, la Société suisse pour l'Energie solaire (SEES) et la Fondation suisse pour l'énergie (SES-FSE) viennent de publier un retentissant "Rapport Panda" sur les installations d'énergies alternatives en Suisse. Des reportages, des chiffres, et un premier bilan, plein d'espoir. Diable, il ne suffit pas de gueuler contre le nucléaire, il faut faire quelque chose pour l'éviter.

Et des choses se font. Le catalogue des installations alternatives comprenait tout juste quelques lignes en 1974, avant le choc du pétrole; on recensait déjà plus de 350 installations en 1976, environ 700 l'année suivante. A fin 1978, on en était à 1500 environ, dues à l'imagination et au courage d'individus et d'entreprises qui ont eu la persévérance de se battre contre les architectes traditionnalistes, les règlements communaux rétrogrades, les prix encore très élevés des installations.

Mais l'ours Panda voit clair: froidement il constate qu'un nouveau "business" est né, celui des énergies alternatives. Il y a les ingénieurs astucieux, et aussi les bureaux d'études des grandes entreprises: BBC et Sultzer sont trop intelligentes pour miser seulement sur l'atome, Contraves et Bühler sur l'armement, Exxon et Shell sur le pétrole, Oertli et Hoval sur le mazout, ou Luwa sur la climatisation. On ne rêve pas chez ces gens-là, on bosse.

L'apparition sur le marché des "énergies nouvelles" a évidemment des répercussions sur l'emploi. On peut les imaginer à la lecture de cette estimation des ventes pour 1979:

- 2000 pompes à chaleur à Fr. 30 000.— : Fr. 60 mios;
- 2000 boilers correspondants à Fr. 3000.— : Fr. 6 mios;

— 12000 m² collecteurs solaires à Fr. 1200.— : Fr. 14.4 mios;

— Grosses installations diverses: Fr. 10 mios. Soit au total un chiffre d'affaires de l'ordre de 90 millions de francs, réalisé pour moitié par le secteur de la construction et par l'industrie des machines et appareils. Au prix du poste de travail dans ces deux branches, on peut estimer à 1600 le nombre d'emplois dans la production des installations pour énergies alternatives, — sans compter les quelque 200 personnes occupées dans la recherche et le développement.

— Naissance très attendue: le premier numéro de "Tell", produit de la fusion de "Focus" et de la "Leserzeitung" est sorti de presse à la fin de la semaine dernière (adresse utile: Baslerstr. 106, 8048 Zurich — coût de l'abonnement annuel: fr. 50.—). Le moins qu'on puisse dire — et c'est de bon augure pour le contenu futur du journal si ce n'est pas très "commercial" — est que les rédacteurs n'ont pas choisi la facilité. Davantage même: la présentation formelle serait plutôt du genre austère. Le contenu: aussi sérieux et bien informé qu'on pouvait raisonnablement l'attendre. Un clin d'œil pour les Romands: une longue interview de Lucio Bizzini, le fameux défenseur du FC Servette. Un dossier: la Trilatérale. De multiples petites nouvelles et surtout une double page consacrée à une bien curieuse affaire: la vente au Japon, au mépris des décisions prises par l'Onu, d'uranium namibien, la transaction financière passant par une société "zougienne", et plus précisément par une société ouverte par le bureau Pestalozzi et Gmür (directement concernée, la radicale Regula Pestalozzi, "recyclée" aujourd'hui, après ses échecs électoraux, dans l'action humanitaire...).

— Autre naissance très attendue: le bulletin de l'Association suisse des transports dont le no. 1 est daté d'octobre 1979 (adresse utile: Bahnhofstr. 8, 3360 Herzogenbuchsee). Cette publication, destinée à paraître quatre à six fois par an, contient essentiellement pour l'instant des nouvelles des sections déjà en activité, soit Zurich, Thurgovie, Berne, Bâle, Vaud et Genève. Rappel: l'AST cherche à traduire dans les

faits un usage économe de l'énergie, de l'espace et des ressources naturelles; une atteinte minimale à l'environnement (bruit, trépidations, substances polluantes ou toxiques); une réduction des déplacements inutiles; la protection de la sécurité et de la santé de tous les usagers du trafic, en particulier des enfants, des personnes âgées et des handicapés; un soutien aux moyens de transport qui ont le meilleur rendement; l'aménagement de zones à faible trafic.

— Pour en finir avec cette petite revue, notre ampoule d'honneur de la semaine au moment où est lancée, à grands renforts de discours officiels, une offensive de grand style en faveur des économies d'énergie. Heureux bénéficiaire, la municipalité de Montreux, animée avec le dynamisme qu'on lui connaît par le très radical syndic J.-J. Cevey. L'exemple vient d'en haut (articulet paru dans "24 Heures" du 21.9.79):

MONTREUX Eclairage attractif en décembre

Pour animer les quartiers et villages de Montreux durant la période de fin d'année, la municipalité demande un crédit de 55 000 francs destiné à l'achat d'installations lumineuses.

La pose d'un éclairage spécial en décembre se fait depuis longtemps, mais sans être toujours satisfaisant. Aussi la Société industrielle et commerciale a-t-elle entrepris une étude générale et fait établir un projet par la Société romande d'électricité.

L'installation projetée comprendrait des motifs lumineux à placer sur les haubans de l'éclairage public. Le coût en serait de 55 000 francs, et la municipalité juge que c'est à la commune de le payer, en prenant en outre à sa charge chaque année la moitié des frais de pose et de dépôt des motifs (soit 10 000 francs) et des frais de courant (soit 1300 francs). —